

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 28/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames BLANC Andréa, GRANATO Laura, GONNET Béatrice, LYON Lucienne, RENON Céline, Messieurs VADOT Pierre-Yves, DAUMAS Baptiste, FONTANARAVA Vincent, RAPHAELIAN Paul, et RICHAUD Fabien.

Absent excusé : Monsieur CHAUVEAUX Boris

Convocation et affichage : 14/04/2026

Monsieur RAPHAELIAN Paul a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

OBJET : ISOLATION SOUS-TOITURE GITE – DEVIS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le programme de cette mandature sur lequel ils ont été élus prévoit, en outre, l'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux.

Une étude qu'il a réalisée d'une grande partie des bâtiments loués par la commune montre que tous les bâtiments vus à ce jour ont une isolation sous toiture aux normes sauf le gîte situé au 109, route de la Biais, qui n'a que 120 mm de laine de verre.

Les travaux prévus prévoient une épaisseur de 300 mm qui est la norme pour ce type de bâtiment.

Monsieur le Maire présente le devis de l'EURL Garcia, entreprise qui a déjà travaillé pour la commune et donné satisfaction. Le montant de ce devis est de 3 740.00 €HT et il est conforme aux prix pratiqués habituellement.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide les travaux présentés ci-dessus ;
- valide le devis de l'entreprise EURL Garcia, pour un montant de 3 740.00 €HT.
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 23 avril 2026,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN